



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-154 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUIT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

SUPPRESSION DES TARIFS "VEILLÉE" ET CRÉATION DE TARIFS "NUITÉE" POUR LES ALSH À COUTRAS, SAINT DENIS DE PILE ET SAINT SEURIN SUR L'ISLE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ 2017

Sur proposition de Madame Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Les accueils de loisirs (ALSH) à Coutras, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur l'Isle organisent des veillées, voire même des nuitées, en prolongation de journées habituelles, pendant l'été. Elles ont lieu généralement sur site. Les modalités de tarification sont aujourd'hui différentes et il est proposé de procéder à une adaptation entre ces trois structures, en attendant l'harmonisation globale des politiques tarifaires qui doit être lancée à la nouvelle échelle communautaire.

La notion de « veillée » est donc distincte et correspond désormais à une journée prolongée, à l'issue de laquelle les parents viennent chercher les enfants. Elle n'implique pas de tarification supplémentaire. La notion de « nuitée » correspond à la prise en charge de l'enfant jusqu'au lendemain matin et implique la mise en place d'une majoration de la tarification de la journée.

Il est proposé de facturer ces nuitées sur la base des grilles tarifaires déjà existantes dans chaque commune, en appliquant une majoration de 50 % du tarif de la journée.

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 9 mai 2017,

Vu l'avis de la Commission Petite Enfance et Enfance du 10 mai 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide de créer des tarifs « nuitée » pour les ALSH à Coutras, à Saint Denis-de-Pile et à Saint Seurin-sur-l'Isle durant l'été 2017 selon les grilles suivantes :

ALSH A COUTRAS

Tarifs 2017

Tranches de Quotient Familial	Tarifs pour une journée d'accueil		Tarifs pour une journée prolongée par une « nuitée »	
	CALI	Hors CALI	CALI	Hors CALI
< 100 €	3.60 €	19.02 €	5.40 €	28.53 €
Entre 101 et 200 €	4.11 €	19.54 €	6.17 €	29.31 €
Entre 201 et 400 €	4.63 €	20.05 €	6.95 €	30.08 €
Entre 401 et 600 €	6.68 €	22.11 €	10.02 €	33.17 €
Entre 601 et 800 €	7.71 €	23.13 €	11.57 €	34.70 €
Entre 801 et 1200 €	8.74 €	24.16 €	13.11 €	36.24 €
> 1200 €	9.77 €	•	14.66 €	37.79 €



ALSH A SAINT DENIS DE PILE

Tarifs 2017

Tranches de Quotient Familial	Tarifs pour une journée				Tarifs pour une journée prolongée par une « nuitée »			
	CALI		Hors CALI		CALI		Hors CALI	
	1 enfant	3 enfants	1 enfant	3 enfants	1 enfant	3 enfants	1 enfant	3 enfants
< 305 €	5.18 €	4.67 €	8.71 €	7.98 €	7.77 €	7.01 €	13.07 €	11.97 €
Entre 305 et 457 €	6.67 €	6.01 €	10.20 €	9.17 €	10.01 €	9.02 €	15.30 €	13.76 €
Entre 458 et 686 €	8.23 €	7.39 €	11.75 €	10.26 €	12.35 €	11.09 €	17.63 €	15.39 €
Entre 687 et 915 €	9.72 €	8.74 €	13.23 €	11.90 €	14.58 €	13.11 €	19.85 €	17.85 €
> 915 €	11.20 €	10.10 €	14.73 €	13.24 €	16.80 €	15.15 €	22.10 €	19.86 €



ALSH A SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Tarifs 2017

Tranches de Quotient Familial	Tarifs pour une journée		Tarifs pour une journée prolongée par une « nuitée »	
	CALI	Hors CALI	CALI	Hors CALI
< 200 €	2.36 €	4.11 €	3.54 €	6.17 €
Entre 201 et 301 €	3.39 €	5.15 €	5.09 €	7.73 €
Entre 301 et 400 €	4.83 €	5.55 €	7.25 €	8.33 €
Entre 401 et 500 €	5.86 €	7.81 €	8.79 €	11.72 €
Entre 501 et 600 €	6.99 €	9.05 €	10.49 €	13.58 €
Entre 601 et 900 €	7.40 €	10.49 €	11.10 €	15.74 €
Entre 901 et 1000 €	8.53 €	11.10 €	12.80 €	16.65 €
Entre 1001 et 1100 €	9.46 €	11.93 €	14.19 €	17.90 €
> 1100 €	9.97 €	12.54 €	14.96 €	18.81 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournaise





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-155 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

FIXATION DES TARIFS "SÉJOURS" ORGANISÉS PAR LES ALSH TRANSFÉRÉS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS AU 1ER JANVIER 2017

Sur proposition de Madame Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Pour assurer la continuité du service, et dans l'attente de mener une réflexion globale sur l'élaboration de la politique tarifaire des ALSH, il est proposé de reconduire les grilles tarifaires des séjours organisés par les ALSH transférés lors de la fusion-extension du 1^{er} janvier 2017.

Les séjours offrent aux enfants l'opportunité de découvrir un nouvel environnement et de pratiquer des activités spécifiques. De ce fait, la plus-value qualitative apportée par ces prestations est prise en compte dans l'élaboration des grilles tarifaires spécifiques aux séjours.

La reconduction des grilles tarifaires des séjours concerne :

- L'ALSH à Izon,
- L'ALSH à Nérigean,
- L'ALSH à Saint Germain-du-Puch,
- L'ALSH à Vayres.

Vu l'avis de la Commission Petite Enfance et Enfance du 10 mai 2017,

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 9 mai 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (65** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise le Président ou son représentant à valider les tarifs des séjours organisés durant l'été 2017 par les ALSH précités selon les grilles suivantes :

ALSH A NERIGEAN
Tarifs du séjour sportif 2017

Tranches de Quotient Familial	Tarifs pour 5 jours / 4 nuits
QF < 610 €	103.16 €
Entre 610 et 762 €	109.91 €
Entre 763 et 914 €	116.66 €
Entre 915 et 1067 €	121.41 €
Entre 1068 et 1219 €	129.91 €
Entre 1220 et 1372 €	136.91 €
Entre 1373 et 1524 €	142.66 €
QF > 1524 €	150.16 €



ALSH A IZON, A SAINT GERMAIN DU PUCH ET A VAYRES
Tarifs des séjours 2017

Tranches de Quotient Familial	Tarifs pour 2 jours / 1 nuit	Tarifs pour 3 jours / 2 nuits	Tarifs pour 5 jours / 4 nuits
QF < 601 €	30 €	60 €	110 €
Entre 601 et 850 €	40 €	65 €	115 €
Entre 851 et 1100 €	45 €	80 €	120 €
Entre 1101 et 1250 €	50 €	95 €	135 €
Entre 1251 et 1500 €	65 €	110 €	150 €
QF > 1500 €	70 €	125 €	185 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Président
 Philippe BUISSON



En l'expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du
 Trobairnès

